

# BUSINESS STORY, 3 RDV offerts avec un expert-comptable

## ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES



L'annuaire | Le dispositif | Me connecter | **ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES**

**business story**  
votre projet a rendez-vous  
avec un expert-comptable

Vous montez votre boîte ?  
Vous développez votre entreprise ?  
Bénéficiez des conseils d'un expert-comptable !



Dossier de candidature

## Business Story, la plateforme d'intermédiation entre experts-comptables, créateurs/repreneurs, dirigeants en phase de développement et partenaires

Evolution du dispositif « Créer-Accompagner » développé dans plusieurs régions ordinales, **Business Story : votre projet a rendez-vous avec un expert-comptable** en est la déclinaison nationale, uniformisée et à forte capacité de communication. En effet, la création d'entreprise est une mission historique et naturelle de l'expert-comptable, mais insuffisamment (re)connue. Business Story est le moyen de faire savoir et faire reconnaître le rôle de l'expert-comptable dans l'accompagnement à la création d'entreprise.

Basé sur le principe du volontariat, les experts-comptables se déclarent pour accompagner des créateurs/repreneurs ou dirigeants en phase de développement inscrits dans Business Story et s'engagent à leur **offrir trois rendez-vous** pour réaliser une ou plusieurs prestations choisies dans la « carte de prestations Business Story ». Adossées à l'offre d'accompagnement des experts-comptables, les offres de partenaires nationaux et régionaux viennent compléter le dispositif. Le dispositif s'adresse aux créateurs et repreneurs d'entreprise, ainsi qu'aux chefs d'entreprise en phase de développement non encore accompagnés par un expert-comptable.

Business Story communiquera sur les actions des experts-comptables en faveur de la création, de la reprise et du développement d'entreprise par la production de statistiques (nombre de cabinets d'experts-comptables, nombre de mises en relation, ...).

A l'origine du dispositif, le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables (CSOEC) en a confié la gestion à Experts-Comptables Services (ECS). A ce titre, ECS est notamment en charge des partenariats en lien avec Business Story.

## Présentation

Le dispositif Business Story ([www.business-story.biz](http://www.business-story.biz)) est une plateforme d'intermédiation nationale entre des experts-comptables volontaires qui se déclarent sur cette plateforme et des créateurs/repreneurs ou dirigeants en phase de développement, sans expert-comptable, qui recherchent l'assistance d'un professionnel pour challenger leur projet, parler business plan, financement, forme juridique, ... Cette plateforme présente le dispositif, l'annuaire, les partenaires.

Le créateur/repreneur ou dirigeant en phase de développement en se connectant à la plateforme Business Story sélectionne à partir d'une carte un département et les experts-comptables volontaires rattachés à ce territoire lui sont proposés. Il choisit son interlocuteur et après avoir confirmé qu'il n'est pas déjà accompagné, la demande de mise en relation s'effectue. Les coordonnées complètes de l'expert-comptable et du créateur/repreneur ou dirigeant en phase de développement sont ensuite simultanément transmises par email. Il suffit ensuite de se contacter sous 8 jours pour convenir d'un premier rendez-vous.

A l'issue de celui-ci, l'expert-comptable remet au créateur/repreneur ou dirigeant en phase de développement une lettre d'entrée dans le dispositif lui permettant de solliciter une offre partenaire dans le cadre de Business story. Il signe avec lui une lettre de mission rappelant le contenu, la gratuité des 3 RDV et l'absence d'engagement ultérieur.

A partir de 2020, le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables propose un second volet sur le site de Business Story pour permettre à des repreneurs d'entreprise de se déclarer, aux fins d'alimentation d'une base de données. Cette base de données est uniquement accessible par les experts-comptables qui se connectent sur l'espace privé de l'Ordre.

Ce dossier de candidature concerne uniquement le premier volet du dispositif Business story "3 RDV offerts avec un expert-comptable".

## Conditions de candidature au partenariat Business Story 3 RDV offerts

Le nombre de partenaires nationaux du dispositif Business Story relatif au volet des 3 RDV offerts, est **limité à 20**. L'offre proposée par le partenaire devra permettre aux créateurs/repreneurs ou dirigeants en phase de développement de bénéficier d'un avantage particulier et conséquent. **C'est le caractère conséquent de cet avantage particulier qui déterminera principalement l'acceptation au titre de partenaire de Business Story des 3 RDV offerts.** L'acceptation ou non d'une candidature relève d'un choix discrétionnaire **du CSOEC et d'ECS** non susceptible de recours.

## Dossier de candidature du partenaire national

Le Partenaire adresse, de préférence par mail, son dossier de candidature qui comporte les éléments suivants :

- L'objectif que vous souhaitez atteindre avec votre candidature, tout élément permettant d'apprécier votre candidature ;
- La description du produit ou du service que vous souhaitez proposer aux créateurs/repreneurs ou dirigeants en phase de développement avec l'avantage que vous proposez dans le cadre du dispositif Business Story 3 RDV offerts ;
- Le présent accord paraphé et signé.

## Engagements d'ECS (Sous réserve d'acceptation de votre candidature)

- La mise en ligne dans la rubrique « Offres partenaires nationaux » du logo ou de la vignette proposée par le partenaire assurant le lien vers la page de son site proposant le produit ou le service ;
- L'insertion du logo du partenaire dans les flyers de communication sur le dispositif Business Story 3 RDV offerts ;
- La possibilité d'utiliser la mention « partenaire de Business Story 3 RDV offerts » pendant la durée du partenariat ;
- La possibilité d'utiliser le logo de Business Story pendant la durée du partenariat.

## Engagements du partenaire national

- Verser le montant fixe de partenariat proratisé pour l'année d'entrée en vigueur effective du partenariat ;
- Verser le montant fixe de 5 000 € HT avant le 31 janvier de chaque année, en cas de reconduction du partenariat ;
- Développer sur son site un espace présentant le produit ou le service avec son avantage destiné aux créateurs/repreneurs ou dirigeants en phase de développement, inscrits dans le dispositif Business Story 3 RDV offerts et comportant le logo Business Story ;
- Accepter l'ensemble des dispositions prévues dans le présent dossier de candidature.

## Durée du partenariat national

Sous réserve de l'acceptation de sa candidature par le CSOEC, le candidat devient partenaire national du dispositif Business Story 3 RDV offerts jusqu'au 31 décembre de l'année d'acceptation du dossier de candidature. Le partenariat sera ensuite reconduit tacitement par période d'un an, sauf dénonciation par l'une des parties au moins trois mois avant la fin de chaque échéance (soit le 30 septembre de chaque année au plus tard).

Le Partenaire et ECS pourront chacun mettre fin de plein droit au partenariat en cas d'inexécution par l'autre partie de l'une quelconque de ses obligations trente (30) jours après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet.

Je déclare avoir pris connaissance de la Charte de partenariat en téléchargement via ce lien [Charte de partenariat](#) et en accepte toutes les dispositions.

Nom du signataire

.....

Fonction

.....

Société/Organisme

.....

Date

.....

**Cachet et signature**

**Dossier de candidature à retourner à :**

Experts-Comptables Services

Mme Agnès DELEMER

Immeuble Le Jour – 200/216 rue Raymond Losserand

75680 Paris Cedex 14

Mail : [adelemer@cs.experts-comptables.org](mailto:adelemer@cs.experts-comptables.org)

**Copie à :**

CSOEC

M. Eric FERDJALLAH-CHEREL

Immeuble Le Jour – 200/216 rue Raymond Losserand

75680 Paris Cedex 14

Mail : [eferdjallah-cherel@cs.experts-comptables.org](mailto:eferdjallah-cherel@cs.experts-comptables.org)

APAR

Mme Anne ROUSSET

75 rue Carnot

92300 Levallois-Perret

Mail : [arousset@apar.fr](mailto:arousset@apar.fr)